
Présidence : Bulgarie**497ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL**1. Date : Jeudi 26 février 2004

Ouverture : 10 heures

Clôture : 12 h 55

2. Présidence : M. I. Petrov3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU MINISTRE ALBANAIS DES
AFFAIRES ETRANGERES, S. E. M. KASTRIOT
ISLAMI

Présidence, Ministre albanais des affaires étrangères (PC.DEL/123/04),
Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République
tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la
Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la
Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/124/04),
Etats-Unis d'Amérique, Bosnie-Herzégovine, Suisse, Canada, Fédération de
Russie, Géorgie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Moldavie et de
l'Ukraine), Serbie-Monténégro, Croatie (PC.DEL/130/04), ex-République de
Macédoine

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Affaire du service ukrainien de Radio Liberty* : Etats-Unis d'Amérique,
Ukraine
- b) *Situation des minorités en Lettonie et en Estonie* : Fédération de Russie
(PC.DEL/131/04), Estonie, Lettonie (PC.DEL/128/04)
- c) *Assassinat d'un officier arménien à Budapest le 19 février 2004* : Arménie
(PC.DEL/127/04), Azerbaïdjan, Hongrie, Irlande-Union européenne
(PC.DEL/126/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/129/04), Fédération de
Russie, Présidence

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT DU CHEF DE LA PRESENCE DE L'OSCE EN ALBANIE, SUIVI PAR UN BREF EXPOSE DU CHEF DE LA DELEGATION DE LA COMMISSION EUROPEENNE A TIRANA, L'AMBASSADEUR LUTZ SALZMANN

Présidence, chef de la Présence de l'OSCE en Albanie (PC.FR/3/04 Restr.), Chef de la délégation de la Commission européenne en Albanie (PC.DEL/122/04/Rev.1 OSCE+), Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/125/04), Etats-Unis d'Amérique, Serbie-Monténégro, Albanie

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION RECOMMANDANT LA NOMINATION DU REPRESENTANT DE L'OSCE POUR LA LIBERTE DES MEDIAS

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté, sous réserve d'une procédure d'approbation tacite prenant fin le dimanche 7 mars 2004, à 18 heures, la décision recommandant la nomination du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR L'ORDRE DU JOUR, LE CALENDRIER ET LES AUTRES MODALITES D'ORGANISATION DE LA CONFERENCE DE L'OSCE SUR L'ANTISEMITISME

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 597 (PC.DEC/597) sur l'ordre du jour, le calendrier et les autres modalités d'organisation de la conférence de l'OSCE sur l'antisémitisme ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

- a) *Annnonce de la distribution d'un rapport écrit sur les activités du Président en exercice (CIO.GAL/14/04) : Présidence*
- b) *Réunion des trois médiateurs pour le règlement de la question transnistrienne, à Belgrade les 24 et 25 février (CIO.GAL/15/04) : Présidence*

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Réunion de la Troïka ministérielle UE/OSCE, à Bruxelles le 23 février 2004 : Secrétaire général*

- b) *Programme de coopération transfrontière de l'OSCE en Europe du Sud-Est* : Secrétaire général
- c) *Activités de l'Unité d'action contre le terrorisme* : Secrétaire général
- d) *Deuxième séminaire préparatoire de la douzième Réunion du Forum économique de l'OSCE* : Secrétaire général
- e) *Participation à la session annuelle de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe le 25 février 2004* : Secrétaire général
- f) *Conférence OSCE-Japon prévue les 15 et 16 mars 2004* : Secrétaire général
- g) *Questions de recrutement* : Secrétaire général

Point 8 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Accident de l'avion du Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine* : Présidence
- b) *Questions de protocole* : Présidence, Fédération de Russie

4. Prochaine séance :

Jeudi 4 mars 2004 à 10 heures, Neuer Saal